



Monsieur François DE RUGY
Ministre d'Etat, Ministre de la transition
écologique et solidaire
246, Boulevard Saint Germain
75 700 PARIS

Le Puy en Velay, le 6 février 2019

Membres du REN Haute-Loire

ALLIANCE AVEC LES LOUPS
AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT
VELLAVE
BIONHEUR EN HERBE
CENTRE VILLE ET NUISANCES
CITOYENS SOLIDAIRES
COLLECTIF COLIBRIS DES SUCS
COLLECTIF ECOCITOYEN
BRIVADOIS
COLLECTIF STOP LINKY 43
CPE POLIGNAC
ECOPOLE DE L'EMBLAVEZ
ET POURQUOI PAS
EMBLAMAP
E.R.E 43
HAUTE-LOIRE BIOLOGIQUE
JARDINS FRUITES
LABEL RUCHE
LES PIEDS A TERRE
MEYGALIMENTERRE
NATURE & PROGRES 43
OASIS DE LEOTOING CETANELLA
PARC DU LAC BLEU
PERPEZOUX DEFENSE ET
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
PLANTES SAUVAGES 43
PROTEGEONS TAILLARD
SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT
SOS AIR PUR
Partenaires :
LPO AUVERGNE
SOS LOIRE VIVANTE
TERRE DE LIENS AUVERGNE

Objet : Parc Naturel Régional des sources et gorges de l'Allier

Monsieur le Ministre d'Etat,

L'avenir du Haut Allier est aujourd'hui entre vos mains. Avec cette lettre ouverte, nos associations viennent solliciter votre intervention urgente en appui à de nombreux élus locaux, départementaux et régionaux pour enfin relancer la nécessaire dynamique territoriale en créant le Parc Naturel Régional (PNR) des sources et gorges de l'Allier.

En effet, alors que tout était prêt, la labellisation du Haut Allier en PNR est « suspendue » depuis plus de 2 ans, suite à la délibération du 7 juillet 2016 du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes (AURA) qui a abrogé la délibération portant approbation finale du Parc Naturel Régional des sources et gorges de l'Allier en date du 23 novembre 2015. Nous avons alors sollicité Mme Ségolène Royal pour l'inciter à transmettre un avis favorable à Mr le Premier Ministre en vue de la création de ce PNR, tous les autres clignotants étant alors au vert : vote à l'unanimité des 2 régions Auvergne et Languedoc-Roussillon, des 2 départements et de 65 communes. Cette demande était restée sans réponse.

La création du PNR revient à l'ordre du jour puisque le 20 décembre dernier, le Tribunal Administratif de Lyon a annulé la délibération du 7 juillet 2016 pour manque d'informations essentielles à l'exercice du mandat des conseillers régionaux.

Le REN, fédération départementale agréée d'associations de Haute-Loire, membre de FNE Auvergne Rhône Alpes et affiliée à FNE France, l'association ERN France- SOS Loire Vivante, basée historiquement en Haute Loire mais agréée nationalement protection de l'environnement, et la LPO Auvergne-Rhône-Alpes impliquée depuis 1991 dans le Haut-Allier par de nombreuses actions de protection de la biodiversité et des milieux naturels, ont largement participé au long processus de concertation et d'élaboration de la charte entre 2010 et 2016. Nos trois associations soutiennent depuis le démarrage cette initiative dans l'intérêt de ce territoire rural qui fait face à une situation difficile sur le plan économique mais qui a de nombreux atouts dont ses richesses patrimoniales tant naturelles qu'humaines sur lesquelles les acteurs locaux, rassemblés dans un projet commun incarné par un PNR, pourraient s'appuyer.

En effet, nous considérons cet outil pertinent pour assurer le développement durable du Haut-Allier, notamment pour les raisons suivantes :

- Il s'agit d'un formidable lieu de concertation permanente : le débat public, l'intérêt général et la recherche de solutions de long terme sont au cœur des processus et des actions ;
- Il allie, dans son projet de développement élaboré pendant plus de 5 ans, les dimensions sociales et environnementales à la dimension économique ;
- Il a été pensé comme une unité géographique cohérente s'étendant sur deux régions administratives prenant en compte les bassins de vie et les continuités écologiques dont

la rivière Allier (abritant une espèce emblématique protégée, le saumon atlantique, dernier grand migrateur d'Europe) ;

- Il permettra de valoriser un patrimoine local riche, de générer de l'activité et de l'emploi non délocalisable qui profitera au territoire, tout en étant garant de l'utilisation raisonnée des ressources naturelles ;
- il intègre une vision globale de territoire inscrite sur le long terme.

Le président de la Région Auvergne Rhône-Alpes a déclaré récemment (sans avoir proposé une nouvelle étude du dossier à l'assemblée régionale) que la décision de justice était symbolique et qu'il ne financerait pas le PNR. Il continue ses tractations en coulisse auprès d'élus locaux en proposant des financements bilatéraux pour des aménagements communaux de faible envergure. L'opposition au projet de développement global, partagé et durable, porté par le PNR est clairement affirmée ainsi que le déni du travail exemplaire issu de la démocratie participative locale. Tout cela n'est plus acceptable.

C'est pourquoi certains élus locaux, dont la Présidente de l'association de préfiguration du PNR, des associations et des citoyens le font savoir avec de nombreuses démarches pour relancer la création du PNR, comme le montre une nouvelle pétition qui a déjà reçue plus de 1 200 signatures en quelques jours, sur www.change.org.

De notre point de vue et de l'avis de la Présidente de l'association de préfiguration, le PNR peut voir le jour dans un premier temps sans le financement de la Région AURA. On peut estimer qu'il serait amputé de 20 à 30 % du budget prévisionnel pour une durée limitée à 2 ans, soit jusqu'aux prochaines élections régionales où les cartes pourraient être rebattues. D'ici là d'autres solutions de financement peuvent être trouvées, notamment un Contrat de transition écologique comme cela a été évoqué le 30 janvier 2019 par le Cabinet de votre Secrétaire d'Etat, Mme Emmanuelle Wargon.

Nous faisons appel à vous pour donner un nouvel élan au Haut Allier et que, sur votre proposition, le Premier Ministre puisse prendre la décision qui s'impose, celle d'enfin labelliser en PNR ce territoire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Renaud Daumas
Président Réseau Ecologie
Nature Haute Loire (REN 43)

Roberto Epple
Président ERN France
SOS Loire Vivante

Marie-Paule de Thiersant
Présidente LPO Auvergne-Rhône-
Alpes



Copie à Monsieur le Préfet de la Haute-Loire, Madame la Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Madame, Monsieur les Présidents des Conseils Départementaux de Lozère et de Haute-Loire, Madame la Présidente de l'association de préfiguration du PNR du Haut-Allier.

Contacts :

- Réseau Ecologie Nature Haute-Loire : M. Jean-Jacques Orfeuvre – 06 74 46 17 60
contact@ren43.org – 34 avenue de Roderie, 43 000 Aiguilhe
- SOS Loire vivante – ERN France : M. Roberto Epple – 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org – 8 rue Crozatier, 43 000 Le Puy-en-Velay
- LPO Auvergne-Rhône-Alpes : M. Jean-Christophe Gigault – Directeur délégation territoriale Auvergne – 04 73 36 13 15 - jean-christophe.gigault@lpo.fr - 2 bis, rue du clos Perret, 63 100 Clermont-Ferrand